

Programme de formation

Sauveteur Secouriste du Travail – Maintien et Actualisation des Compétences

Public : toute personne volontaire pour apporter les premiers secours en cas d'accident et être acteur de prévention au sein de son entreprise

Prérequis : Sauveteur Secouriste du Travail titulaire du certificat SST datant de 24 mois

Durée : 7 h

Dates : à planifier ensemble

Lieu : intra-entreprise

Intervenant : Elodie Beillard (formatrice certifiée INRS)

Nombre de participant : groupe de 4 personnes minimum à 10 personnes maximum

Cout de la formation : sur devis

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : Nous consulter afin d'organiser la session en conséquence

Le candidat recevra un **certificat de Sauveteur Secouriste du Travail valable 24 mois** si celui-ci a participé aux 2 jours de formation et s'il a validé l'évaluation certificative

Objectifs pédagogiques :

- Maintenir les compétences du SST en termes de secours et de prévention
- Revoir les bases et les techniques d'une intervention sur une situation d'accident du travail

Contenu de formation

DOMAINE DE COMPETENCE 1 : Intervenir face à une situation d'accident du travail

Révision de chaque étape de l'intervention sur une situation d'accident du travail :
 Protéger / Examiner / Alerter / Secourir / Surveiller

DOMAINE DE COMPETENCES 2 : Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise

Rappel des notions de risques professionnels et prévention

Retour d'expérience du rôle du SST dans la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

Méthode pédagogique :

- Exposé participatif
- Démonstration commentée justifiée
- Démonstration commentée justifiée en mode miroir
- Apprentissage
- Ludopédagogie
- Échange d'expérience avec le groupe
- Étude de cas concrets...

Documents remis à la fin de la session :

- Remise de l'aide-mémoire INRS à chaque participant à la fin de la session
- Attestation de fin de formation (article L 6353-1 du code du travail)
- Carte SST pour les stagiaires validés

Validation :

- Évaluation formative tout au long de la formation sous forme de mise en situation simulée et quizz
- Évaluation certificative au cours d'une situation d'accident de travail simulée et d'un questionnaire (les critères d'évaluation utilisés pour cette validation sont ceux définis par l'I.N.R.S.).